

600mm

653mm

653mm

653mm

653mm

600mm

Sur la voie du génocide

Ne pas réussir à empêcher un génocide

Les signes annonciateurs

Un génocide n'est jamais le fruit du hasard. Il faut du temps pour le planifier et l'organiser. Il y a toujours des signes annonciateurs. Au Rwanda, ces signes n'ont pas suscité la réaction qu'il fallait. Les dirigeants du monde entier n'ont pas prêté attention aux avertissements spécifiques lancés par les Casques bleus de l'ONU se trouvant sur le terrain de l'imminence de massacres.

Au début, en particulier, de nombreux journalistes ont qualifié le génocide rwandais de simples « luttes entre factions tribales rivales ». Lorsque la société civile et les journalistes se trompent sur la nature d'un génocide et le confondent avec de simples luttes, cela explique peut-être en partie le manque de réaction des dirigeants du monde.

Les groupes minoritaires sont souvent exposés à de plus grands risques en période de crise économique, d'instabilité politique ou de guerre. La lutte pour les ressources, aggravée par des tensions anciennes entre les minorités et la majorité, peut également augmenter les risques.

Ces conditions peuvent favoriser le développement d'idées sur la « supériorité » du groupe majoritaire et d'un sentiment de haine à l'égard des minorités, dont on considère qu'elles constituent une menace. C'est ce qu'on appelle une *idéologie de l'exclusion*.



Photo d'archive prise à Kigambonda, dans la province du Rwanda, pendant le génocide, lorsque les troupes à l'assaut à l'Est ont commencé à arriver. Le 4 septembre 1994, il devient le premier jour où les combattants condamnés pour crime de génocide et incitation publique au génocide.

Source : Télévision du Rwanda

Exclusion

La religion peut être utilisée à mauvais escient pour renforcer l'idée de la supériorité d'un groupe majoritaire sur un groupe minoritaire. Au Rwanda par exemple, des groupes extrémistes ont recours à un symbolisme religieux en vue d'exclure les Tutsis. Les « Dix commandements du Bahutu » incitaient les Hutus à se différencier des Tutsis. Il est facile pour des extrémistes d'utiliser ce type d'idéologie discriminatoire pour dépeindre TOUS les membres du groupe cible comme des sous-hommes et inciter à leur extermination.

Les membres des communautés exclues sont souvent interdits de toute activité politique et ont un accès limité à l'emploi ou aux services publics. Les crimes dont ils sont victimes peuvent rester impunis. La citoyenneté peut leur être denier. Ils peuvent être soumis à des travaux forcés. Au fur et à mesure que leur exclusion s'intensifie, les risques de nettoyage ethnique ou de génocide se multiplient.



Le rôle du gouvernement

Un génocide est presque toujours planifié et perpétré par de petits groupes dotés de pouvoirs autoritaires ou dictatoriaux, mais dans la plupart des cas, il est mené avec la participation de l'ensemble de la population. Les dirigeants font souvent valoir que le groupe visé menace le reste de la communauté afin de se rallier l'appui du public. Un gouvernement démocratique peut céder la place à une dictature génocidaire si les dirigeants autoritaires se saisissent des institutions gouvernementales et en usent pour diviser les citoyens selon des critères ethniques, raciaux ou religieux.

Propagande

Un génocide est impossible sans l'acceptation de la société. Des dirigeants génocidaires ont souvent recours à la propagande pour se faire accepter. La propagande stéréotype et déshumanise les membres du groupe cible et légitime la haine.

En réduisant l'humanité du groupe visé, les extrémistes facilitent l'acceptation des massacres par la société. Le reste de la communauté peut même considérer ces campagnes comme des actes de légitime défense contre un groupe « vil ». A l'avant-scène de cette propagande, la revue Kangura avait réduit l'humanité du groupe visé, les extrémistes facilitent l'acceptation des massacres par la société. Le reste de la communauté peut même considérer ces campagnes comme des actes de légitime défense contre un groupe « vil ».

Au Rwanda au début des années 90, plus de 20 journaux et revues incitaient à la haine contre les Tutsis, auxquels venait s'ajouter la Radio télévision libre des Mille Collines (RTLM), devenue la tristement célèbre radio de la haine du Rwanda.

En décembre 2003, deux anciens directeurs de la station, Ferdinand Nahimana et Jean Bosco Barayagwiza, étaient condamnés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda pour incitation au génocide et pour actes de génocide. Barayagwiza a été condamné à 35 ans de prison et Nahimana à la prison à vie.

« Radio Mille Collines (RTLM) exploite l'histoire des privilégiés tutsis et des désavantages subis par les Hutus, ainsi que la crainte d'une insurrection armée pour mobiliser la population, provoquant une frénésie de haine et de violence dirigée essentiellement contre les Tutsis... La radio intensifie le sentiment de peur, de danger et d'urgence, créant chez les auditeurs le sentiment qu'il leur fait mal agir.

Le dénigrement de l'ethnicité tutsie s'augmentait du mépris viscéral qui venait des ondes, de rires moqueurs et de ricanements malveillants. Ces éléments venaient renforcer l'impact des programmes de RTLM... sans arme à feu, sans machette et sans aucun moyen physique. [Nahimana et Barayagwiza] ont provoqué la mort de milliers de civils innocents. »

Arrêt prononcé en décembre 2003 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda contre Ferdinand Nahimana et Jean Bosco Barayagwiza.

Source : Télévision du Rwanda

Identification

Une fois que la société a accepté l'exclusion d'un groupe, les dirigeants génocidaires veillent souvent à ce que l'identité du groupe soit simplifiée et mise en relief afin que ses membres puissent être effectivement isolés. Dans l'Allemagne nazie, les Juifs étaient forcés de porter l'étoile jaune afin d'être facilement identifiés.

En 1932, les dirigeants coloniaux du Rwanda, les Belges, ont mis en place un système de cartes d'identité afin de pouvoir contrôler la population. Chaque carte indiquait l'ethnie de son détenteur. Après l'indépendance, ces cartes sont restées en vigueur. Pendant le génocide de 1994, elles ont servi à distinguer les Hutus des Tutsis.



Groupes paramilitaires

Les dirigeants qui prévoient de se livrer à un génocide créent souvent des milices ou des mouvements de jeunesse paramilitaires pour inciter à la haine contre le groupe cible et faire face aux opposants politiques. Ces groupes deviennent parfois les principaux instruments du génocide. Un chômage élevé peut souvent grossir leurs rangs.

Un certain nombre de milices de jeunes avaient été créées au Rwanda au début des années 90. La plus importante et la plus connue d'entre elles, les Interahamwe, organisait des rassemblements animés et offraient des avantages matériels non négligeables aux nouvelles recrues. Les milices étaient également entraînées par des membres de l'armée rwandaise. Lorsque le génocide a commencé en avril 1994, on estime que les milices hutues comprenaient près de 30 000 membres. Ils ont été lancés armés contre les Tutsis et les Hutus modérés.

Pendant et après un massacre, les auteurs peuvent chercher à en dénier les preuves, à nier les atrocités, à les minimiser ou à prétendre qu'il s'agit d'autre chose. Ils peuvent faire valoir qu'ils agissaient en état de légitime défense, dans le cadre d'une guerre civile ou d'une lutte contre une insurrection.

La reconnaissance d'un crime de génocide va à l'encontre des justifications invoquées pour excuser un massacre, et c'est la première des mesures qui permettra d'assurer que cela ne se reproduira plus.

Le déplacement forcé de membres de la minorité cible de leurs foyers peut être un des signes avant-coureurs du génocide. Il est la manifestation d'une idéologie de l'exclusion. Les personnes déplacées peuvent être concentrées dans des lieux où il est facile de les contrôler, ou dispersées dans des zones isolées, un désert par exemple, avec peu - ou pas - d'eau et de vivres.

Pendant l'occupation allemande, en 1939, les Juifs de Pologne furent contraints de s'installer dans des ghettos. Au cours des décennies précédant le génocide de 1994, des centaines de milliers de Tutsis furent expulsés du Rwanda et déplacés à l'intérieur du pays. Lorsque des personnes sont obligées de fuir leur pays ou leur région, c'est souvent le prélude des menaces et des atrocités.



Photo d'archive prise dans le village de Nyanza, où 2 000 Tutsis furent massacrés après le retrait des troupes de l'ONU et de l'armée technique officielle (ETO) le 11 avril 1994.



Photo d'archive prise dans le village de Nyanza, où 2 000 Tutsis furent massacrés après le retrait des troupes de l'ONU et de l'armée technique officielle (ETO) le 11 avril 1994.

© James Smith/Aegis Trust



Photo d'archive prise dans le village de Nyanza, où 2 000 Tutsis furent massacrés après le retrait des troupes de l'ONU et de l'armée technique officielle (ETO) le 11 avril 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Getty Images

L'os humain trouvé sur la route de Gitarama (Rwanda) le 12 juillet 1994.

© Alexander Joe/AP/Get